



Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, par madame Judith Saint-Louis, présidente d'élection, que :

1. les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Maire

Conseiller municipal au siège # 1
Conseiller municipal au siège # 2
Conseiller municipal au siège # 3
Conseiller municipal au siège # 4
Conseiller municipal au siège # 5
Conseiller municipal au siège # 6

2. toute déclaration de candidature à l'un ou l'autre de ces postes devra être produite au bureau de la présidente d'élection, ou de l'adjointe désignée pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :

18 septembre au 2 octobre 2009
du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

À NOTER que
le vendredi 2 octobre 2009
le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30
de façon continue

3. si plus d'un candidat posent leur candidature à un même poste,

un scrutin sera tenu le :

1^e novembre 2009
de 10 h à 20 h

et un vote par anticipation sera tenu le :

25 octobre 2009
de 12 h à 20 h

4. j'ai nommé pour agir à titre de secrétaire d'élection : Madame Manon Desloges.
5. j'ai nommé comme adjointe (pour recevoir les déclarations de candidature en mon absence, le cas échéant) : Madame Manon Desloges.

6. vous pouvez me joindre ou joindre l'adjointe désignée à cette fin, le cas échéant, à l'adresse et au numéro de téléphone suivants :

Bureau de la présidente d'élection
414, rue du Baron-Louis-Empain
Lac-Masson (Québec) J0T 1L0
Tel : (450) 228-2543 poste 224

7. les personnes intéressées à travailler à titre d'officiers d'élection aux postes de scrutateurs, secrétaires, membres de la table de l'identité de l'électeur ou substituts lors de ces deux journées sont priées de communiquer leurs coordonnées à la présidente d'élection. Ces personnes doivent être en bonne santé, être impartiales, c'est-à-dire ne pas exprimer leur choix politique envers l'un ou l'autre des candidats ou équipes et disponibles pour une formation en soirée.

Donné à Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, ce 3 septembre 2009.

Judith Saint-Louis
Présidente d'élection

CERTIFICAT DE PUBLICATION DES AVIS MUNICIPAUX

Je, soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, certifie sous mon serment d'office que j'ai fait publier l'avis public ci-haut concernant les sujets précités dans l'édition du 3 septembre 2009 du Journal des Pays-d'en-Haut La Vallée, à la page _____. De plus, une copie dudit avis a été affichée par la soussignée à l'Hôtel de ville à la date précitée.